

Location de photocopieurs pour les besoins de la Représentation de la Commission européenne en Italie

Procédure ouverte

(95/C 262/15)

1. **Pouvoir adjudicateur:** Commission européenne, Représentation en Italie, via Poli 29, I-00187 Rome.
Tél. (39-6) 69 99 91. Télécopieur (39-6) 679 36 52.
2. **Catégorie et description du service:** Location de photocopieurs pour reproduction de documents divers et assemblage des documents ainsi produits; ces photocopieurs se répartissent indicativement en une machine produisant de 70 à 100 pages/minute et cinq machines produisant environ 30 pages/minute.
Appel d'offres n° PO/95-99/Rom; catégorie des services: 27.
3. **Lieu de livraison:** Représentation de la Commission européenne à Rome.
4. a), b), c)
5. Le marché fait l'objet d'un lot unique et indivisible.
6. a), b)
7. **Durée du marché:** Le marché sera conclu pour une durée de trois ans, et pourra être renouvelé au maximum deux fois pour une durée d'un an.
8. a) **Demande de documents:** M. Roland Prenen, Commission européenne, direction générale X «Information, communication, culture, audiovisuel», Représentation en Italie, via Poli 29, I-00187 Roma, tél. (39-6) 69 99 91, télécopieur (39-6) 679 16 58.
b) **Date limite pour la demande des documents:** 9. 11. 1995.
c)
9. a) **Date limite de réception des offres:** 16. 11. 1995.
b) Voir au point 8. a).
c) Une des onze langues officielles de la Communauté européenne.
10. a) **Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres:** Les fonctionnaires intéressés de la Commission européenne.
b)
- 11.
12. **Modalités de paiement:** Dans les soixante jours suivant la présentation d'une facture mensuelle.
- 13.
14. **Critères de sélection:** Les candidats doivent démontrer leur capacité professionnelle, financière et technique par les références suivantes:
 - extrait du statut,
 - chiffre d'affaires,
 - bilan et compte de gestion des deux dernières années,
 - description des ressources humaines,
 - description de l'équipement technique intégré ou non à l'entreprise,
 - contrats analogues conclus dans les trois dernières années.
15. **Délai de validité de l'offre:** 6 mois à compter de la date indiquée au point 9. a).
16. **Critères d'attribution du marché:** La Commission retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères suivants:
 - qualité,
 - prix.
- 17.
18. **Date d'envoi de l'avis:** 25. 9. 1995.
19. **Date de réception de l'avis par l'Office des publications officielles des Communautés européennes:** 25. 9. 1995.